



PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 29 avril 2020

COVID-19 / Pour piloter le déconfinement, un comité départemental opérationnel (CODOP)

Pour préparer et mettre en oeuvre «l'après 11 mai» en région Pays de la Loire, chaque préfet de département a prévu de réunir un comité de déconfinement associant collectivités territoriales, ARS et services de l'État. En Loire-Atlantique, la première du comité se tiendra jeudi 30 avril.

Le premier comité départemental opérationnel (CODOP) de Loire-Atlantique aura lieu jeudi matin à 9h en audioconférence sous la présidence du préfet et se tiendra à échéance régulière. Il aura pour objet de passer en revue tous les champs que recouvre l'après 11 mai et d'assurer leur mise en oeuvre harmonieuse sur le département.

Seront présents ou représentés : la présidente du conseil régional des Pays de la Loire, le président du conseil départemental de Loire-Atlantique, le président de l'association des maires du département, les maires des principales villes (Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant et Ancenis), le directeur territorial et le directeur régional de l'ARS, le recteur de l'académie et le directeur académique des services de l'Éducation Nationale.

Les services et opérateurs de l'État (La Poste, SNCF...) y seront associés en tant que de besoin.

Des comités spécifiques traiteront également les différents aspects du déconfinement en fonction des orientations définies en CODOP et de la veille épidémiologique assurée par l'ARS : médico-social, marchés/commerces, tourisme/plages, publics précaires, logistique (masques, tests, isolement), écoles et crèches, communication-information...

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes